



Commission Régionale Féminine

SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°26

Réunion du mardi 06 février 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF SENIORS FEMININES

Calendrier des tours :

1/4 de finale : le samedi 24/02/2024

1/2 Finales : 30/03/2024 ou 03/04/2024 (si clubs de D3F)

Finale : Mercredi 22 mai 2024 (coup d'envoi en soirée)

La Commission informe que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales de cette compétition se déroulera le lundi 12/02/2024 à 18h00 au **4 rue Gaillon - 75002 PARIS** (changement de lieu).

Les clubs concernés sont invités à y assister et recevront une invitation (entrée sur invitation uniquement).

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U18F

Calendrier des tours :

1/8^{ème} de Finale : le samedi 24 février 2024

1/4 de finale : le samedi 30/03/2024

1/2 Finales : le samedi 20/04/2024

Finale : le samedi 08/06/2024

La Commission informe que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales de cette compétition se déroulera le mardi 27/02/2024 à 18h00 au siège de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Les clubs concernés sont invités à y assister et recevront une invitation.

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**Régional 1****25918498 POISSY FC 1 / VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 du 10/02/2024**

Demande de POISSY FC pour décaler l'horaire du coup d'envoi à 18h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de VAUX LE PENIL LA ROCHETTE à transmettre au plus tard le vendredi 09/02/2024.

Régional 2**25918625 VGA ST MAUR FF 2 / RUEIL MALMAISON FC 2 du 03/02/2024**

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel.

Le match ayant été arrêté à la 6^{ème} minute de jeu suite à la grave blessure d'une joueuse de la VGA ST MAUR FFF, **la Commission donne match à rejouer le samedi 17/02/2024.**

Elle invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF liées aux conditions de participation des joueuses lors d'une rencontre à rejouer.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à la joueuse blessée lors de ce match.

Régional 3**Poule A****25919877 PARIS 15 AC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 reporté au 10/02/2024**

Reprise de dossier, ce match est décalé au samedi 24/02/2024.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 1****25922091 RUEIL MALMAISON FC 1 / POISSY FC 1 reporté au 17/02/2024**

Lecture des courriels des 2 clubs.

La rencontre reste comme initialement prévue.

Régional 2**25923545 SENART MOISSY 1 / LOGNES US 1 du 27/04/2024**

Reprise de dossier.

L'équipe de SENART MOISSY étant éliminée de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IdF U18F, le match pourra être avancé au samedi 20/04/2024 sous réserve de l'accord de LOGNES US à transmettre au plus tard le vendredi 13/04/2024.

Régional 3**Poule A****27159222 BOISSY SOUS ST YON 1 / IGNU AFC 1 reporté au 17/02/2024**

Accord des 2 clubs pour reporter et inverser le match au lundi 04/03/2024 à 20h00.

Accord de la Commission.

Le match retour du 25/05/2024 est inversé et se déroulera à BOISSY SOUS ST YON.

27159244 ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE 1 / PALAISEAU US 1 du 10/02/2024

La Commission,

Pris connaissance de la demande de report de l'ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE au samedi 30/03/2024 (terrain indisponible),

Considérant que le club précise que les installations du stade Michel Rougé seront indisponibles jusqu'au 25/02/2024,

Par ces motifs,

Demande à l'ENTENTE FEMININE SUD SEINE ET MARNE de transmettre le document officiel d'indisponibilité des installations (attestation ou courriel),

Et le cas échéant, de proposer un terrain de repli pour jouer ce match soit le 10/02/2024 soit le 24/02/2024.

Poule B

27159916 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 27/01/2024

Reprise de dossier,

La Commission,

Regrettant l'absence du rapport de l'arbitre,

Considérant que le match a été arrêté à la mi-temps sur le score de 4 à 0 en faveur de VILLEMOMBLE SPORTS suite à un nombre de joueuses insuffisant pour l'équipe de CHAMPS SUR MARNE FOOT,

Par ces motifs,

Donne match perdu par pénalité à CHAMPS SUR MARNE FOOT (-1pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à VILLEMOMBLE SPORTS (3pts ; 4 buts).

27160011 VAL D'EUROPE FC 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 03/02/2024

Lecture de la FMI – forfait non avisé de CHAMPS SUR MARNE FOOT.

27161002 ACBB 1 / TRAPPES ES 1 du 03/02/2024

Lecture de la FMI et du courriel de TRAPPES ES – forfait hors délai de TRAPPES ES (courriel reçu hors délai).

Poule C

27160565 PARIS ST GERMAIN FC 2 / ERAGNY FC 1 reporté au 17/02/2024

Demande du PARIS ST GERMAIN FC pour avancer l'horaire du coup d'envoi à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'ERAGNY FC à transmettre au plus tard le vendredi 16/02/2024 – 12h00.

27160572 MANTOIS 78 FC 1 / CORMEILLAIS ACS 1 du 10/02/2024

Demande de MANTOIS 78 FC pour avancer l'horaire du coup d'envoi à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CORMEILLAIS ACS à transmettre au plus tard le vendredi 09/02/2024 – 12h00.

27160571 HOUILLES AC 1 / ULIS CO 1 du 10/02/2024

La Commission,

Pris connaissance de la demande d'HOUILLES AC pour avant le match à 14h30 sur le terrain en herbe du stade Maurice Bacquet de HOUILLES en raison de la programmation à la même heure d'un match de Coupe Départementale des Yvelines en Seniors Féminine,

Considérant les conditions climatiques actuelles et notamment le fait que cette modification s'accompagne d'un changement de surface de jeu (passage d'un synthétique à pelouse),

Considérant que cette rencontre a été inversée en début de saison suite à un problème d'alternance,

Considérant que les compétitions régionales sont prioritaires sur celle de niveau départemental,

Par ces motifs,

Donne son accord (14h30 – terrain n°1 du stade Maurice Bacquet) et précise qu'en cas de fermeture de terrain, le match sera repositionné automatiquement à 18h00 sur le terrain synthétique.

Copie de la présente décision au District des Yvelines de Football.

Poule D

27160988 SURESNES JS 1 / PLAISIROIS FO 1 reporté au 17/02/2024

Accord des 2 clubs pour décaler le match au samedi 24/02/2024.

Suite à l'élimination de PLAISIROIS FO de la coupe de Paris Crédit Mutuel Idf U18F, la Commission donne son accord.

Poule F**27161648 NEUILY OL. 1 / COURBEVOIE SPORTS 1 reporté au 17/02/2024**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au lundi 18/03/2024 à 19h30.

Accord de la Commission.

U18F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match de la rencontre sous peine de match perdu par pénalité après de rappel :

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 - Poule A – 27159223 EVRY FC 1 / ENT. FEM SUD SEINE ET MARNE 1 du 27/01/2024

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule A – 27159251 EVRY FC 1 / LINAS MONTHLERY ESA 1 du 03/02/2024

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F**Calendrier des tours :**

1/8^{ème} de Finale : le samedi 24 février 2024

1/4 de finale : le samedi 30/03/2024

1/2 Finales : le samedi 20/04/2024

Finale : le samedi 08/06/2024

La Commission informe que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales de cette compétition se déroulera le mardi 27/02/2024 à 18h00 au siège de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Les clubs concernés sont invités à y assister et recevront une invitation.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****25943001 VGA ST MAUR FF 1 / PARIS FC 1 du 10/02/2024**

Demande de VGA ST MAUR FF pour jouer à 14h00 sur le stade Auguste Marin ST MAUR DES FOSSES.

Accord de la Commission.

Régional 2**25943413 MANTOIS 78 FC 1 / PARIS FC 2 du 03/02/2024.**

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel.

Le match ayant été arrêté à la 55^{ème} minute de jeu suite à la grave blessure d'une joueuse du PARIS FC, **la Commission donne match à rejouer le samedi 24/02/2024.**

Elle invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF liées aux conditions de participation des joueuses lors d'une rencontre à rejouer.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à la joueuse blessée lors de ce match.

Régional 3**Poule F****27165431 SALESIENNE DE PARIS 1 / PIERREFITTE FC 1 reporté au 17/02/2024**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 30/03/2024.

Accord de la Commission.

27165480 SAINT DENIS RC 1 / BONDY AS 1 du 10/02/2024

Demande de SAINT DENIS RC pour avancer le coup d'envoi du match à 12h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de BONDY AS à transmettre au plus tard le vendredi 09/02/2024.

Poule G**27165955 THIAS FEMININ FC 1 / RAMBOUILLET FC 2 du 03/02/2024**

Lecture du courriel de RAMBOUILLET FC et des explications transmises.

La Commission précise que l'article 24.2 du RSG de la LPIFF a été appliqué ; ce qui explique le maintien de la rencontre.

Elle ne peut pas répondre favorablement à la demande particulière du club de RAMBOUILLET FC sur la non-comptabilisation du forfait.

27165928 IVRY US 1 / THIAIS FEMININ FC 1 reporté au 17/02/2024

Demande l'US IVRY pour reporter le match au 30/03/2024 (motif : échange sportif avec le SC Kourou en Guyane).

Accord de THIAIS FEMININ FC.

Accord de la Commission.

27165927 MAISONS ALFORT FC 1 / VITRY ES 1 reporté au 17/02/2024

Accord des 2 clubs pour décaler le match au samedi 24/02/2024.

Suite à l'élimination de VITRY ES de la coupe de Paris Crédit Mutuel Idf U15F, la Commission donne son accord.

U15F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match de la rencontre sous peine de match perdu par pénalité après de rappel :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule D – 27164619 ST LEU 95 FC 1 / BEZONS USO 1 du 03/02/2024

Régional 3 – poule G – 27165954 ULIS CO 1 / JOINVILLE RC 1 du 03/02/2024